

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

CONSTRUCTION

PARACHEVEMENT

VITRIER / VITRIERE

PROFIL DE QUALIFICATION

Approbation par la Commission Consultative

le 16 janvier 2003

LE METIER

« *Le vitrier - la vitrière de bâtiment est un(e) ouvrier (ouvrière) qualifié(e) capable d'exécuter, de façon autonome et responsable, la préparation et la pose de surfaces de verre et de miroir ou de fabriquer des ouvrages porteurs en verre de forte épaisseur.* » (Définition donnée par CEDEFOP et publiée au Journal Officiel des Communautés européennes)

Le métier consiste à monter et à installer des produits verriers : adapter des travaux de base sur site, découper et préparer du verre, installer des miroirs, des vitrines, des portes, des fenêtres, des composantes de murs-rideaux et remplacer des produits verriers.

Ces tâches nécessitent qu'elles soient accomplies dans le respect et l'application des règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement. De plus, le vitrier s'intègre dans la vie professionnelle en développant des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail.

L'exercice du métier nécessite d'en préciser son champ d'application.

Le vitrier :

- installe des vitrines (devantures de magasin, comptoirs -vitrines) ;
 - installe des portes résidentielles (de façade en acier, portes-fenêtres, contre-portes) et des portes commerciales (à pivot, à charnières et coulissantes) ;
 - installe des fenêtres résidentielles (à battants, coulissantes, à guillotine), des fenêtres commerciales (à charnières, fixes à joints d'expansion, basculantes), des fenêtres utilisant l'aluminium et le vinyle, des fenêtres à vitrage affleuré ;
 - installe des composantes pour les murs-rideaux avec encadrement de portes et des verrières ;
 - remplace complètement ou partiellement des produits verriers tels que : miroirs, comptoirs-vitrines, vitrines, portes et fenêtres résidentielles et commerciales, composantes de murs-rideaux.
-
- Pour l'exécution des tâches énumérées ci-dessus, le vitrier – la vitrière - doit mobiliser certaines ressources nécessaires à leur bonne exécution :
 - utiliser les renseignements contenus dans les plans, les cahiers de charge et les devis nécessaires au montage et à l'installation des produits verriers (portes, fenêtres, murs-rideaux, éléments d'architecture), de réaliser des croquis, de reproduire des dessins, de dessiner des gabarits ;
 - utiliser des échafaudages (tubulaires, volants avec treuils électriques ou manuels, motorisés télescopiques ou en ciseaux) ;
 - utiliser l'ordinateur pour, notamment, préparer des bons de commande, des bons de travail et de livraison, remplir des fiches relatives au suivi d'une production, entrer des données relatives à l'inventaire ;

- manipuler les instruments (théodolite, niveau optique, niveau laser) nécessaires à effectuer des alignements et nivellements optiques en vue de tracer la géométrie d'un étage type et de la transférer à un étage supérieur .

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ, D'HYGIÈNE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.	1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux. • Identifier les situations potentiellement dangereuses. • Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables). • Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).
	1.2 Appliquer les règles d'ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.
	1.3 Utiliser le matériel et les équipements.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession. • Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée , veiller à leur bon état de fonctionnalité. • Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur • Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles ... • Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.
	1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées. • Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.

	1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	<ul style="list-style-type: none"> • Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement. • Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.
2. MOBILISER CERTAINES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DU MÉTIER	2.1 Appliquer des notions relatives au verre et à ses procédés de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, à la vue et au toucher, les différents types de verre. • Déterminer les procédés de transformation applicables aux différents types de verre. • Déceler et évaluer les défauts dans le verre. • Déterminer les surfaces de coupe de morceaux ou de feuilles de verre.
	2.2 Effectuer des travaux à l'ordinateur	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le poste de travail et accéder à un logiciel. • Consulter les fichiers d'un logiciel. • Préparer des bons de commande, des bons de travail et des bons de livraison. • Produire des dessins simples. • Remplir les fiches relatives au suivi d'une production. • Entrer des données relatives à l'inventaire.
	2.3 Utiliser les renseignements contenus dans les plans, les cahiers de charge et les devis nécessaires au montage et à l'installation des produits verriers.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des croquis. • Dessiner des gabarits. • Localiser, sur un plan d'architecture et sur des dessins d'atelier, des portes, des fenêtres et des murs-rideaux. • Déterminer, à partir de dessins d'atelier, le procédé d'installation de produits verriers. • Relever des données dans des devis. • Respecter les normes relatives à la fabrication de produits verriers. • Vérifier la conformité des dessins d'atelier avec les plans d'architecture et les devis. • Dresser, à partir d'un dessin d'atelier, la liste du matériel nécessaire à la réalisation d'une tâche. • Vérifier la conformité d'un montage et d'une installation avec leurs dessins d'atelier.
	2.4 Effectuer des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en station des instruments.

	d'alignement et de nivellement optiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir le niveau de base d'un travail. • Tracer la géométrie d'un étage type. • Etablir des stations extérieures. • Transférer la géométrie d'un étage type à un étage supérieur.
	2.5 Eriger et utiliser des échafaudages.	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le type d'échafaudage à utiliser. • Préparer le matériel et le site. • Assembler les éléments des échafaudages. • Installer les éléments de sécurité. • Vérifier les installations. • Transporter et disposer du matériel sur les échafaudages. • Déplacer les échafaudages. • Démonter les échafaudages.
3. TRANSFORMER LE VERRE.	3.1 Effectuer des travaux de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner des outils et du matériel. • Mesurer et marquer les pièces. • Installer des accessoires sur des outils et des machines-outils utilisés pour l'usinage du métal, du plastique. • Usiner des pièces de métal et de plastique. • Effectuer des assemblages. • Entretenir les outils et l'équipement.
	3.2 Découper du verre.	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la découpe du verre. • Placer la feuille de verre sur la table de découpe. • Préparer l'équipement. • Faire le trait de surface. • Désigner les pièces. • Détacher les pièces de verre. • Ranger les pièces découpées. • Nettoyer le poste de travail.
	3.3 Roder le verre	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer l'équipement. • Chanfreiner et polir les contours, polir les surfaces, roder les champs. • Nettoyer le verre. • Ranger les pièces polies. • Nettoyer le poste de travail.

	3.4 Façonner du verre.	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer l'équipement. • Coller du verre. • Percer et encocher du verre.
	3.5 Réparer des produits verriers.	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du travail à effectuer. • Sélectionner et préparer les outils et le matériel nécessaires aux réparations. • Démonter les produits. • Changer les éléments défectueux et assembler les produits. • Ranger les produits séparés. • Nettoyer le poste de travail.
4. MONTER ET INSTALLER DES PRODUITS VERRIERS FINIS.	4.1 Effectuer des travaux de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner des outils et du matériel. • Mesurer et marquer les pièces. • Ajuster des pièces de métal et de plastique. • Effectuer des assemblages. • Entretenir les outils et l'équipement.
	4.1 Installer des miroirs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les effets de la couleur. • Agencer des miroirs. • Planifier et organiser son travail d'installation. • Déceler les défauts sur les surfaces à recouvrir. • Préparer les surfaces. • Vérifier et préparer les miroirs. • Couper des profilés. • Repérer les montants d'un mur. • Poser les accessoires de fixation. • Placer les miroirs. • Nettoyer les lieux de travail et les outils.
	4.3 Installer des vitrines.	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer les bases de vitrine. • Installer les vitres. • Procéder à la finition des vitrines • Nettoyer les lieux de travail et les outils.

<p>4.4 Installer des portes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer le matériel. • Préparer les ouvertures. • Poser les bâtis de portes. • Régler les portes. • Installer la quincaillerie. • Effectuer la finition extérieure et intérieure. • Nettoyer les lieux et l'équipement.
<p>4.5 Installer des fenêtres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer le matériel et l'équipement. • Préparer les ouvertures. • Choisir une méthode de pose des ancrages. • Poser les cadres de fenêtres. • Installer les vitres. • Effectuer la finition extérieure et intérieure. • Nettoyer les lieux et l'équipement.
<p>4.6 Installer les composantes de murs-rideaux .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer le matériel et l'installation de l'ossature. • Déterminer l'endroit de pointage des ancrages. • Assembler l'ossature. • Préparer la pose du vitrage. • Poser le vitrage et les panneaux. • Effectuer la finition. • Nettoyer les lieux et l'équipement.
<p>4.7 Remplacer des produits verriers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail. • Préparer le matériel et le chantier. • Démonter des éléments. • Déterminer les dimensions des ouvertures nécessaires pour l'installation de portes et fenêtres. • Identifier les principaux mécanismes utilisés sur les portes et les fenêtres. • Préparer l'installation des nouveaux éléments. • Poser de nouveaux éléments. • Procéder à la finition des éléments.

		<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer les lieux et l'équipement. • Remplir le bon de facturation.
5. ASSURER LA QUALITÉ ET S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.	5.1 Analyser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre. • Planifier son travail. • Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.
	5.2 Assurer la qualité du travail .	<ul style="list-style-type: none"> • 5.2.1 Assurer le bon suivi des travaux entamés. • Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances. • Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.
	5.3 Se situer au regard du métier.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le marché du travail dans l'industrie du verre. • S'informer sur la nature et sur les exigences des emplois. • S'informer sur les relations de travail dans l'industrie du verre. • S'informer sur la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
	5.4 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans une équipe de travail. • Etre ponctuel, assidu et persévérant. • Suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies. • Communiquer. • Travailler de manière autonome. • Développer des attitudes déontologiques.
	5.5 Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise. • S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.